



MINISTRE DE LA FEMME,
DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

LE MINISTRE



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Abidjan, le 22 MAI 2020

N° 2031 /MFFE/CAB-00/ SCESPPE-CSE/Ang

COMMUNIQUE

Le 7 mai 2020, dans son adresse à la nation, **Son Excellence Monsieur le Président de la République Alassane OUATTARA** a décidé, en raison des résultats très satisfaisants du Plan de Riposte Sanitaire et du dispositif global de réponse pour lutter contre la pandémie du coronavirus (**COVID -19**), la réouverture des établissements d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur à l'intérieur du pays, à compter du 8 mai 2020.

Pour donner une suite aux instructions du Chef de l'Etat, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'enfant arrête les mesures suivantes :

I/ AU TITRE DES DISPOSITIONS PRATIQUES ET DES MESURES SANITAIRES :

- ✦ La dotation des structures en matériel d'hygiène et sanitaire (dispositifs de lavage des mains, de gel hydroalcoolique et de masques) ;
- ✦ Prendre des dispositions pour le retour au poste de travail du **25 mai au 1^{er} juin 2020**.
- ✦ La concertation régulière avec les spécialistes de la santé et le respect rigoureux des mesures barrières.

➤ MESURE PRISE POUR LES ENFANTS

La mise en vacances des enfants, vu que **90% du programme a été exécuté** lorsque la mesure de fermeture des écoles est intervenue.

➤ MESURE PRISE POUR LE PERSONNEL

- ✦ Le réaménagement du calendrier scolaire allant du **Mardi 02 juin au vendredi 26 Juin 2020** ;
Période au cours de laquelle un programme de permanence du personnel devra permettre la remise des cahiers d'activités aux Parents d'enfants et le suivi des Parents pour la prise en charge ;
- ✦ Un paquet d'activités dénommé « **Programme de Suivi Accéléré** » (**PSA**) uniquement pour les enfants de grande section mettra l'accent sur le **graphisme** et les **mathématiques** sera disponible en ligne. Ces **activités seront proposées par les Responsables de structures aux Parents pour les enfants**. Ces exercices seront associés à ceux contenus dans les cahiers d'activités déjà disponibles.

Mesdames et Messieurs,

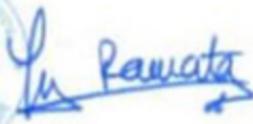
Chers collaborateurs,

Chers Parents d'enfants,

Je vous invite à respecter les Gestes Barrières édictés par le Gouvernement et les Autorités sanitaires.

Tous engagés et solidaires dans la lutte contre la COVID-19.

Je vous remercie.



Professeur BAKAYOKO-LY Ramata